OFFICE NOTARIAL DE LODEVE
Jean-Hugues BRAUN – Marc NOGUES
162 Allée Danielle Mitterrand Immeuble LE LODEVOIS-2ème étage
34700 LODEVE
E.mail : lutevactes@notaires.fr

LUTEV Actes

Détenteurs des minutes de Maîtres NOGUES, MAURIN et ESPERCE

Documents pour un dossier de succession

- **Concernant le défunt :**

☐ L'acte de décès original
☐ Le livret de famille
☐ La copie de la pièce d'identité du conjoint
☐ Le contrat de mariage et la donation entre époux s'il y a lieu

- **Concernant les héritiers** :

☐ La copie de la pièce d'identité de tous les héritiers, leur livret de famille, leur contrat de mariage s'il y a lieu et leur profession.
☐ L'état civil des héritiers : nom, prénom(s), adresse, numéro de téléphone et mail

- **Si la personne était propriétaire d'un bien immobilier :**

☐ le/les titre(s) de propriété (si le titre a été reçu par l'Office notarial merci de nous l'indiquer et nous le rechercherons).
☐ La taxe foncière

- **Si la personne était locataire :**

☐ Le contrat de bail
☐ Les coordonnées du bailleur (téléphone, mail) ou de la maison de retraite

- **Concernant l'actif de succession :**

☐ La liste des Etablissements bancaires concernés dans lesquels le défunt et son conjoint détenait des livrets et dépôts.
☐ Les coordonnées des compagnies et des contrats d'assurance-vie
☐ Les coordonnées des caisses de retraites, des mutuelles, des caisses d'assurance-maladie et le numéro de sécurité sociales.
☐ Les coordonnées de l'employeur ou des employés (chèque emploi service)
☐ La carte grise du véhicule

- **Concernant le passif de succession :**

☐ Les impôts de toute nature (revenu, ISF, habitation...)
☐ La dernière facture de location si maison de retraite
☐ Toutes les factures non payées et restant dues au moment du décès uniquement (et non pas celles qui sont postérieures.
☐ Tous les justificatifs des aides sociales perçues par le défunt

PS : nous ferons lors du rendez-vous les copies des documents originaux